

Yves Violletti

# L'Écossais

*Le coup monté*

Cet ebook a été publié sur [www.bookelis.com](http://www.bookelis.com)

© Yves Violletti

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de cet Ebook.

Pour l'Écossais  
Pour Patrice, Élise et Murielle  
Et pour tous les autres  
Les personnages et événements de ce livre sont fictifs.  
Toute ressemblance avec la réalité est accidentelle.

## **Introduction**

**Mardi 24 aout 2004**

**Bistro "Port-Royal", 17 h 45**

Marcel MacKinnon est un homme de taille moyenne. Il a le teint foncé et les cheveux noirs. Il mesure 1,74 m, et pèse 80 kg. Il contemple la vie avec assurance et l'on peut même dire qu'il est très sûr de lui ! Tout le monde l'appelle l'Écossais. D'approche facile, il a une forte personnalité ! Il a surmonté toutes les épreuves de la vie jusqu'à aujourd'hui. Il attend André Moreau, au deuxième étage du bistro du boulevard Daniel-Johnson à Laval. Il est assis à une table au fond de la pièce et boit un verre d'eau Perrier. On le soupçonne d'être à la tête d'un réseau de vol et recel de marchandises, depuis plusieurs années. Mais, malgré tous les soupçons, son casier judiciaire demeure vierge. En ce moment, il est recherché pour le meurtre de son associé des "Entreprises MacPin". Il croit qu'André peut l'aider à se disculper. Ses malheurs ont débuté, lorsqu'il a découvert qu'il manquait 235 000 \$ dans le compte bancaire des "Entreprises MacPin". Mais, tout s'est précipité, avec l'appel téléphonique qu'il a reçu mercredi soir dernier :

« *Allo !*

— *Monsieur MacKinnon ? Marcel MacKinnon ?*

— *Oui, qui parle ?*

— *Un ami vous attend dans le terreplein du boulevard Louis-H.-Lafontaine, au sud de Perras.*

— *Qui parle ? Que voulez-vous dire ? »*

Mais, l'interlocuteur a coupé la communication. Épuisé par sa journée de travail, il hésite avant d'y aller ! Il se dit que ce n'est qu'une blague et qu'il se déplacera inutilement ! Mais, malheureusement pour lui la curiosité l'a emportée !

## ***Mercredi 18 aout 2004***

### ***Résidence des Pinsonneault, 7 h***

Philippe Pinsonneault fait des affaires depuis une vingtaine d'années. Il est associé avec l'Écossais depuis douze ans. Au début, il craignait de se faire escroquer. Mais, au fil des ans, ses craintes se sont avérées injustifiées. Philippe prend son petit déjeuner lorsque son cellulaire sonne. C'est le patron qui l'appelle ! Philippe l'informe qu'il est seul. Ils n'auront donc pas à parler d'immobilier. Le patron dit à Philippe de le retrouver dans un entrepôt de Saint-Léonard à 21 h ! Pour convaincre Philippe de venir, il promet de lui remettre les originaux des vidéos, avec lesquelles il le fait chanter depuis quelques mois. Après avoir raccroché, Philippe reconnaît subitement la voix du patron. Il connaît enfin, qui le fait chanter ! Philippe n'en revient pas ! Tout en s'inquiétant de son sort, il se demande s'il ne devrait pas en parler avec l'Écossais. Mais, craignant que le patron remette les enregistrements vidéos à la police, il décide de ne pas lui en parler ! Par contre, pour se protéger il crypte un message dans lequel il dévoile tout :

Montréal, le 18 aout 2004

Marcel

Si Me Salvail te remet cette lettre, je serai mort ! Ce texte crypté ainsi que la clé et la table de décryptage te permettront de démasquer mon meurtrier. Je l'ai crypté au cas où cette lettre serait interceptée.

-352-107-990-

-23-57-43-52-40- -44-37-40-23-26- -16-39-06-10-19-  
-53-01-23-23-07- -13-37-30-11-54- -41-09-43-20-10-  
-24-58-53-17-20- -32-54-26-35-10- -17-31-54-06-32-  
-60-36-09-38-11- -09-07-10-52-49- -02-06-39-35-46-  
-36-10-19-05-21- -47-02-51-30-55- -41-37-43-52-59-

-15-30-09-04-27- -09-18-13-14-28- -42-31-33-33-11-  
-15-14-19-05-20- -38-26-14-18-30- -37-49-09-16-10-  
-20-11-20-20-32- -18-24-26-44-46- -24-14-32-27-09-  
-24-32-23-15-12- -43-19-27-10-39- -40-41-20-28-31-  
-28-41-33-07-17- -60-08-35-28-12- -44-25-39-13-28-

-14-07-21-52-20- -37-06-52-15-28- -08-25-19-18-26-  
-12-18-24-41-41- -39-17-27-20-22- -12-64-43-24-37-  
-43-37-26-27-14- -10-02-18-26-27- -23-17-10-23-13-  
-14-10-25-71-50- -46-16-20-06-03- -09-42-18-24-25-  
-28-12-39-22-20- -22-15-11-08-06- -37-18-10-24-10-

-21-23-07-17-25- -14-10-61-21-18- -36-11-15-11-14-  
-15-14-14-18-26- -18-14-27-27-41- -46-23-26-15-07-  
-14-51-43-40-11- -10-51-42-23-30- -19-15-48-54-08-  
-11-03-53-22-47- -32-24-07-13-11- -34-16-51-13-38-  
-18-07-03-22-12- -45-37-54-41-15- -19-16-54-09-11-

-26-43-28-35-57- -35-12-26-24-33- -32-30-41-03-45-  
-32-29-26-16-42- -23-48-40-51-33- -13-10-28-08-32-  
-11-28-09-09-27- -46-05-10-11-10- -37-26-62-52-62-  
-51-20-61-27-19- -10-21-38-45-26- -40-26-39-24-43-  
-42-46-16-27-26- -25-25-56-56-16- -42-11-32-44-12-

-14-08-05-43-10- -06-14-14-11-11- -27-14-12-10-44-  
-21-29-20-31-27- -48-13-23-28-15- -38-43-22-41-43-  
-18-32-43-49-29- -21-44-15-60-02- -18-29-26-21-50-  
-40-06-04-28-24- -11-35-49-24-47- -16-38-25-31-08-  
-44-35-25-36-42- -15-44-07-37-23- -51-57-22-05-60-

-57-60-59-27-19- -35-19-06-02-06- -49-04-34-19-23-  
-31-33-47-21-40- -38-43-01-44-31- -04-53-52-03-53-  
-12-39-12-51-04- -28-31-08-15-07- -41-36-56-26-17-  
-52-60-39-21-38- -48-11-31-22-14- -30-51-57-12-53-  
-10-48-58-38-10- -07-03-57-35-34- -58-51-47-17-57-

Clé de décryptage

Si de 4 on prend : 3 ; et si de 3 on prend : 2

Aux derniers, on ôte le premier ;

À tous on retire le résultat des derniers ;

Au début, on joint et ôte le nid de l'oiselet.

Marcel, tu n'as qu'à décrypter le message qui précède  
pour découvrir mon secret.

***Philippe Pinsonneault***

TABLE DE CRYPTAGE & DÉCRYPTAGE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
1	A	■	E	O	H	O	K	R	H	N	G	N	E	■	A	Y	G	■	E	■	1
2	N	I	■	C	O	G	N	I	S	M	O	▶	■	L	R	F	O	I	U	E	2
3	E	X	B	T	E	O	L	N	F	U	J	S	C	U	C	N	L	V	E	V	3
4	R	E	U	A	S	L	U	L	O	A	T	I	U	A	T	C	V	I	S	E	4
5	F	N	I	R	L	■	E	V	H	U	A	T	A	R	E	N	A	R	E	O	5
6	U	L	T	▶	■	I	■	E	U	J	U	B	O	▶	U	C	Y	J	O	L	6
7	E	O	E	N	A	N	B	T	I	T	A	O	I	■	L	Y	J	Z	E	U	7
8	■	B	T	L	■	D	S	▶	O	I	■	▶	■	I	V	F	O	E	■	K	8
9	A	U	L	N	A	R	I	S	G	U	▶	N	L	O	M	O	I	U	D	■	9
10	O	B	P	I	Z	H	R	A	U	I	T	I	R	D	N	▶	■	E	■	I	10
11	I	U	G	P	I	■	E	N	■	J	R	C	R	A	W	I	W	A	N	■	11
12	■	E	P	I	N	L	T	H	V	E	U	E	■	E	X	G	T	A	■	I	12
13	E	U	L	S	I	N	E	T	E	R	E	■	E	■	D	T	F	Q	E	Z	13
14	R	F	■	D	S	I	Q	H	■	F	■	L	S	H	V	E	O	A	■	I	14
15	A	T	F	■	E	R	D	S	E	U	I	O	E	R	E	O	A	U	E	T	15
16	R	L	Y	E	S	E	T	I	S	E	■	E	V	I	N	D	N	L	S	G	16
17	G	V	E	■	A	R	E	■	C	O	E	T	I	S	I	■	H	■	E	O	17
18	P	F	S	K	■	▶	Y	I	X	L	O	G	■	L	R	F	U	E	■	L	18
19	E	S	A	P	E	S	A	O	E	T	K	■	D	Z	E	■	E	W	E	■	19
20	■	E	N	H	O	E	■	I	■	D	X	E	■	I	X	G	P	I	■	▶	20
21	C	■	E	O	G	S	E	O	A	T	E	T	I	S	A	T	A	■	E	■	21
22	■	E	P	I	S	D	■	M	N	I	Y	I	O	L	■	C	O	L	R	L	22
23	▶	S	E	■	I	P	A	N	I	S	A	■	E	■	E	N	A	U	I	■	23
24	N	E	N	A	R	B	■	M	■	A	T	G	■	A	R	I	N	F	O	G	24
25	E	N	M	S	▶	O	C	N	A	P	I	■	I	U	M	■	I	V	I	R	25
26	U	A	S	A	T	▶	■	A	U	A	W	D	U	E	P	A	■	L	■	L	26
27	I	■	L	X	I	Y	D	O	A	U	E	S	E	U	A	O	J	S	E	R	27
28	■	E	N	J	X	E	S	M	O	M	S	A	O	E	U	I	N	B	T	B	28
29	E	U	▶	Q	I	■	I	T	E	T	F	N	C	T	▶	R	D	O	D	■	29
30	■	C	S	L	U	G	O	M	R	N	S	F	■	B	O	A	■	I	U	B	30
31	B	R	C	R	E	T	F	W	L	W	M	R	E	P	E	■	C	Q	A	R	31
32	Z	F	U	E	■	I	X	I	O	E	U	E	■	I	■	L	S	E	U	I	32
33	A	W	E	■	F	T	D	U	E	S	F	U	▶	O	M	■	I	■	A	Z	33
34	■	I	X	B	T	H	■	▶	S	F	X	E	R	B	■	B	■	E	V	I	34
35	A	■	E	W	E	S	E	R	I	■	I	■	E	T	L	N	G	■	▶	O	35
36	N	E	U	A	■	A	R	D	N	B	U	L	S	E	Q	E	O	A	■	I	36
37	L	P	D	N	B	N	I	U	E	M	I	O	K	N	▶	T	■	E	N	■	37
38	N	E	N	A	S	J	O	E	■	▶	O	E	S	I	■	E	R	I	N	E	38
39	G	T	▶	R	A	T	L	U	I	■	E	T	A	Y	I	R	M	■	D	X	39
40	■	A	Q	E	■	B	■	A	U	I	■	▶	S	E	R	C	■	E	R	▶	40

En le rédigeant, il se rappelle comment il est tombé dans le piège du patron. Il se revoit lorsque défoncé, et, hors de contrôle, il a refusé de s'arrêter et a violé Véro de même que Sylvie le lendemain soir ! Il se souvient aussi du paquet fatidique ! Il contenait une copie de deux vidéos, dans lesquels il les violait. Elles étaient accompagnées d'une lettre, qui lui apprenait qu'elles étaient toutes deux d'âge mineur ! La justice canadienne étant intraitable pour le viol de mineures ; il a payé la rançon exigée par le patron. Mais, maintenant, il n'en peut plus !

En terminant, il met sa lettre dans une enveloppe. Puis, il rédige une autre lettre à l'attention de maître Salvail, son notaire. S'il meurt, il y demande de remettre l'enveloppe scellée à l'Écossais. Il y insiste aussi, de ne jamais la remettre à la police, car il croit le patron de connivence avec elle ! Enfin, il glisse le tout dans une seconde enveloppe adressée à maître Salvail.

L'Écossais demeure son meilleur ami, malgré leurs différends des derniers mois. D'ailleurs, lorsqu'hier il a admis avoir détourné les fonds manquants, l'Écossais aurait pu le chasser de la compagnie et s'emparer de ses actions dans "Les Entreprises MacPin". Il lui a plutôt alloué un délai d'un mois, pour rembourser les fonds qu'il a détournés, pour payer le patron. Quoiqu'il advienne ce soir, l'Écossais est le seul, qui pourra exposer la machination dont il est victime.

En arrivant aux “Entreprises MacPin”, il poste la lettre et se retire dans son bureau. Il évalue la situation et moins d’une heure plus tard, il quitte le bureau pour la journée. Toute la journée durant, il craint le pire ! Il se demande même s’il ne devait pas se rendre à la police. Mais, craignant d’être interné pendant plusieurs années, il décide d’aller au rendez-vous de ce soir. Après avoir pris sa décision, il se rend au bar “Chez Rodgers”, pour relaxer. Enfin, vers 20 h 30, il va à son rendez-vous avec le destin.

### ***7751 rue Bombardier, 21 h 5***

Dès qu’il entre dans l’entrepôt le portail se referme derrière lui. Pendant qu’on lui enfle une cagoule, deux individus l’empoignent par les bras. Ils le conduisent jusqu’à un recoin de l’entrepôt. Puis, ils le bâillonnent et l’attachent à une chaise. Si plus tôt, aujourd’hui, il avait imaginé la suite, Philippe se serait dénoncé à la police.

Tout d’abord, ils découpent ses vêtements. Désormais, à moitié nu, il frissonne de froid. Tout à coup, on lui assène un coup de batte de baseball ! Il a le bras droit fracassé. La douleur est insupportable ! Puis, on lui assène un coup de poing au ventre. Il veut se mettre en position fœtale, mais ses liens l’en empêchent. Il s’évanouit de douleur. Ils l’arrosent avec un boyau pour le ranimer. Puis, ils se remettent à le battre de plus belle ! Il s’évanouit à quatre reprises. Ils le raniment à chaque occasion, avant de s’acharner sur lui à nouveau ! Pendant qu’ils le rouent de coups à tour de rôle, ses bourreaux restent muets !

Lorsqu'ils lui découpent les chairs du bas-ventre, il se débat si violemment, que ses liens cèdent ! Ils l'assomment d'un coup de batte au visage. Ils le rattachent à la chaise, le raniment et continuent à lui découper les chairs. Après une éternité, ils retirent le bâillon. Avant qu'il puisse crier, on introduit le canon d'une arme à feu dans sa bouche. La douleur disparaît enfin ! Il est mort !

***Boulevards Perras/Louis-H.-Lafontaine,  
23 h 15***

L'Écossais gare sa voiture sur une rue adjacente. Puis, il marche jusqu'à l'intersection des boulevards Lafontaine et Perras. En voyant la BMW de Philippe, il réalise que c'est Philippe qui l'attend. Il tente d'ouvrir la portière gauche de la voiture. Elle est cependant fermée à clé. Philippe n'est pas à l'intérieur ! Il se demande pourquoi Philippe est là. Il espère que rien ne lui est arrivé ! Il pénètre dans le terreplein. En moins de deux minutes, il trouve le corps à moitié nu de Philippe. Il est étendu sur le dos, les mains liées derrière lui. Son bas-ventre et sa cuisse droite dépecés. De plus, sa boîte crânienne est pulvérisée. La scène est si horrible à voir, qu'il vomit, bien que dans le passé, il a vu de nombreux cadavres mutilés, comme celui de Philippe.

Pendant ce temps, un appel entre au centre des télécommunications d'urgences Montréal. L'interlocuteur dit : qu'un individu traîne un corps dans le terreplein, à l'intersection des boulevards Louis-H.-Lafontaine et Perras. Le répartiteur y dépêche une voiture du SPVM <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Service de police de la ville de Montréal.

Dès qu'il trouve le corps, l'Écossais se méfie et vérifie si on l'observe. Lorsqu'il entend les sirènes des voitures de police se rapprocher ; il marche jusqu'à sa voiture et quitte les lieux. En s'éloignant, il voit dans son rétroviseur, la voiture de Philippe qui se dirige vers l'ouest. Il se demande qui conduit. Puis, il croise une voiture de police, gyrophares allumés, qui file à toute allure. Elle s'arrête au coin de Perras et Lafontaine. Il l'a échappé belle !

Les agents de la voiture 45-3 sortent de leur véhicule et fouillent le terreplein. À leur tour, ils découvrent rapidement le cadavre de Philippe. Ils demandent l'assistance d'un superviseur. Le sergent Bonin se joint à eux. À son arrivée, il examine la scène de crime et réclame l'aide de la division des crimes majeurs, de l'identité judiciaire ainsi que du bureau d'expertise médico-légale. Les enquêteurs Serge Cloutier et Maurice Branchaud, une équipe de l'identité judiciaire et des membres du service médico-légal sont dépêchés sur les lieux.

### ***Quelque part dans la circulation, 23 h 45***

Pendant que les policiers s'organisent, l'Écossais s'engage sur l'autoroute 25. Il se dirige vers la Rive-Sud du Saint-Laurent. Ensuite, il revient à Montréal par la route 116 et le pont Victoria. Puis, il circule sans but dans les rues de Montréal.

Il revoit les événements dans sa tête et cherche à comprendre ce qui est arrivé. Lorsqu'il a découvert le trou de 235 000 \$ dans le compte bancaire de la compagnie, il a engagé un détective privé pour démasquer l'auteur. Il ne

voulait pas l'annoncer à ses associés, avant de savoir qui avait détourné les fonds. Il devra maintenant informer Albert que Philippe a détourné 235 000 \$ avant d'être tué.

***Boulevards Perras/Louis-H.-Lafontaine,  
23 h 50***

Serge et Maurice examinent le cadavre. Comme il y a très peu de sang autour du corps, ils comprennent qu'ils sont sur une scène de crime secondaire. Ils font sécuriser les lieux par les agents en uniforme. Ils leur disent de ne laisser pénétrer à l'intérieur du périmètre que les techniciens de l'identité judiciaire et le médecin légiste.

Ils fouillent ce qui reste des vêtements de la victime. Ils découvrent un portefeuille qui contient 1540 \$ et plusieurs cartes de crédit. Le vol n'est donc pas le mobile du meurtre. Ils trouvent aussi un permis de conduire au nom de Philippe Pinsonneault. Ce dernier habitait le 2532 place Bantain à Saint-Bruno.



# La poursuite

## ***Jeudi 19 aout 2004***

### ***Coin des rues Sherbrooke et Peel, 1 h 30***

L'Écossais écoute Info 590 à la radio. Claude Fruitier interrompt subitement la programmation. Il annonce que les policiers du SPVM ont trouvé en fin de soirée, un cadavre dans le terreplein du boulevard Lafontaine au sud de Perras.

L'Écossais sait qu'il sera le premier suspect des cochons<sup>2</sup> ! Les policiers québécois, qui tentent de le faire emprisonner depuis plus de vingt ans, sauteront sur l'occasion qui s'offre maintenant à eux. Il devra donc lui-même prouver son innocence ! Y parviendra-t-il ?

### ***Motel "Macam", 2 h 11***

Ensuite, pour ne pas être repéré, il loue sous un faux nom une chambre au motel "Macam" à Longueuil. Malgré la fatigue, il ne s'endort qu'à l'heure où la nature hésite entre le charbon et le safran. Cette heure, lorsqu'avant l'aurore, le ciel devient un arc en ciel et que la nature revêt sa redingote d'espoir.

### ***Boulevards Perras/Louis-H.-Lafontaine, 5 h 43***

Le médecin légiste a constaté le décès. À la lumière du jour, Serge, Maurice et les techniciens de l'identité judiciaire réexaminent le terreplein. Ils remarquent les traces laissées par le cadavre, lorsqu'on l'a trainé depuis la rue toute proche. Ils trouvent aussi des marques de pas récentes. Elles

---

2 Nom que certains membres du milieu donnent aux policiers.

semblent appartenir à un individu à la recherche d'un objet sur le sol. Les techniciens font des moulages de ces nouvelles traces de pas, comme ils l'ont déjà fait pour les autres. Ils trouvent aussi un revolver et des fibres grises accrochées à un roncier tout proche. Le barillet du revolver contient quatre cartouches à têtes creuses et deux douilles vides. Ils emballent le revolver et les fibres dans des sacs pour pièces à conviction, de même qu'un échantillon des vomissures de l'Écossais. Enfin, malgré le quadrillage du site, ils ne trouvent aucun autre élément de preuve.

### ***Division des crimes majeurs, 7 h 30***

En ce moment, le SPVM emploie 5400 personnes, dont 4100 agents de la paix et 1300 fonctionnaires civils. Il est subdivisé en trois grandes directions : la gendarmerie ; les enquêtes et le soutien opérationnel ; et enfin, les services administratifs.

La gendarmerie regroupe les policiers en uniformes. Ils sont répartis entre les différents PDQ<sup>3</sup> du SPVM. La direction des enquêtes et du soutien opérationnel regroupe les unités d'enquêtes et les opérations spéciales. Enfin, la direction des services administratifs offre des services de soutien administratif, aux deux autres directions.

La division des crimes majeurs s'occupe entre autres, des enquêtes de meurtre. Elle est dirigée par le commandant Brière. C'est un homme au caractère bouillant, qui est très exigeant envers ses subalternes. Il se rend souvent sur les lieux d'un crime.

3 Postes de quartier.

Son adjoint le capitaine Marshall travaille sous ses ordres depuis deux ans. Au début, il redoutait les sautes d'humeur célèbres, de son nouveau patron. Mais, il a vite constaté que le commandant Brière n'exige de ses subalternes que ce qu'il exige de lui-même, et qu'il ne se met pas en colère sans raison !

Ils sont appuyés par trois lieutenants qui assurent la coordination entre les trois relèves, de 8 heures. Ceux-ci sont eux-mêmes assistés par deux sergents, chacun. Ces derniers supervisent le travail des enquêteurs. Au besoin, ils forment des groupes de travail composés de deux ou plusieurs équipes d'enquêteurs.

### ***Boulevards Perras/Louis-H.-Lafontaine, 7 h 45***

Après un dernier regard sur le corps, le médecin légiste autorise son transfert à la morgue. Puis, ils inspectent le terreplein une dernière fois avant de retourner au poste.

### ***Division des crimes majeurs, 8 h 30***

De retour au poste, Serge apprend que la victime était un citoyen sans reproche. Par contre, il était partenaire avec Marcel MacKinnon dans "Les Entreprises MacPin". En l'apprenant, le sergent Delvecchio leur ordonne de respecter la procédure à la lettre, et de suivre tous les indices quels qu'ils soient ! Car, si l'Écossais est le meurtrier, il veut s'assurer que celui-ci ne s'en tire pas impunément, à cause d'un vice de procédure ou par omission de leur part.

Puis, Serge et Maurice consultent la banque de données du CIPC<sup>4</sup>. Ils constatent que, malgré tous les soupçons, le casier judiciaire de l'Écossais est vierge. Puis, Maurice parle au sergent Robichaud, de la division des renseignements du SPVM.

*« Bonjour sergent, je suis l'enquêteur Maurice Branchaud de la division des crimes majeurs.*

*— Bonjour, comment puis-je vous être utile, monsieur Branchaud ?*

*— Nous avons besoin de votre aide. Notre enquête sur le meurtre, tard hier soir, de monsieur Philippe Pinsonneault, semble nous mener à Marcel MacKinnon. Nous avons donc besoin de tous les renseignements que vous avez sur celui-ci.*

*— Certainement monsieur Branchaud. Comme vous savez sans doute, l'Écossais, c'est son surnom, dirige depuis plus de vingt ans un réseau de braqueurs de semi-remorques qui sévit dans la région métropolitaine. Malgré tous nos soupçons, on n'a jamais pu l'envoyer à l'ombre ! Il n'a que quelques violations du Code de la route et des contraventions pour stationnement illégal, à son actif.*

*— Depuis quand opère-t-il déjà ?*

*— Nous croyons qu'il a amorcé sa carrière en 1979, par le braquage d'une bijouterie du centre commercial place Versailles, ici à Montréal. Mais, plusieurs témoins ayant affirmé qu'au moment du braquage il était à Lamèque au Nouveau-Brunswick, il s'en est tiré sans accusation.*

*— Et depuis ?*

---

4 Centre d'Information de la Police Canadienne.

— *Que des soupçons ! D'ailleurs, il n'a pas changé son modus operandi, lors de gros braquages dans la région métropolitaine, il est souvent à Lamèque chez "Ti-cul Lebaron" ou à son bar "La Roue du pirate". Aussi, lorsqu'il s'éloigne de Montréal, nous avertissons les forces policières de la région. La gendarmerie redouble de vigilance et les gens de la filature resserrent la surveillance des membres de la bande.*

— *On m'a dit qu'il est retiré.*

— *Oui en effet, il est censé être retiré depuis l'an 2000. Cependant, tout nous porte à croire qu'il dirige toujours son réseau de truands. Robert Bérard, le P.D.G. d'Emprise internationale, n'est qu'un prête-nom. Par l'entremise de cette dernière entreprise, la bande peut exporter les marchandises qu'ils volent et les écouler à plein prix à l'étranger.*

— *Pourquoi ne pas systématiquement fouiller toutes leurs expéditions ?*

— *Dans le passé, chaque fois qu'on a fouillé leurs conteneurs tout était en règle ! On croit que l'Écossais a un complice au service des douanes. Enfin, nous pensons que plusieurs camionneurs sont de connivence avec la bande.*

— *Ils savent, donc, quels camions braquer et aussi quand exporter les marchandises.*

— *Exactement ! C'est la raison pour laquelle, les remorques sont désormais, équipées de mouchards électroniques et souvent escortées par des gardiens de sécurité, dans des voitures banalisées.*

— *Comment opèrent-ils, en dépit de toutes ces précautions ?*

— *Ils ont changé de méthode ! Ils s'emparent maintenant de remorques qui sont garées pour la nuit. Ils sectionnent les cadenas et chaines qui sécurisent les aires de livraison ou d'entreposage. Puis, ils les remorquent avec leur moulin<sup>5</sup>. En moins de deux, ils les vident de leur contenu et les abandonnent quelque part dans la région, avant qu'on puisse réagir.*

— *Les aires de livraison ne sont pas protégées ?*

— *Oui, mais, malgré les caméras de surveillance, ils sont si rapides qu'on ne parvient pas à les attraper.*

— *Qu'en est-il des mouchards électroniques ?*

— *Nous croyons qu'ils utilisent des détecteurs de signaux pour les détecter et neutraliser, avant qu'on puisse les localiser ! De plus, lorsque le coup en vaut la chandelle, ils opèrent même en plein jour ! Vous vous souvenez peut-être, du vol d'un conteneur de la Monnaie royale canadienne dans la gare de triage Turcot.*

— *Vous voulez dire qu'ils en sont les auteurs ?*

— *Oui, on n'a jamais pu le prouver, mais, tout porte à croire que c'est bien eux qui l'ont volé ! Ce jour-là, ils se sont présentés avec un faux connaissance, et sont tout simplement, ressortis de la gare de triage, avec le conteneur plein de pièces de 2 \$.*

— *Pourquoi ne pas fouiller leur entrepôt dès le lendemain du méfait ?*

— *J'oubliais de vous dire, maintenant nous pensons qu'ils opèrent seulement sur commande !*

— *Que voulez-vous dire ?*

---

5 Tracteur de semi-remorque dans le jargon des braqueurs de camions.

— Avant de braquer une remorque, ils discutent avec les recéleurs de leur réseau, ils s'entendent sur un prix et procèdent au braquage. Puis, ils livrent la marchandise directement chez le recéleur.

— Donc les marchandises volées ne passent pas par leur entrepôt.

— C'est ce que nous croyons ! De plus, l'Écossais se cache derrière ses hommes de main. Il n'est jamais, directement impliqué dans les transactions. Et si un membre de la bande se fait arrêter, il retient les services des meilleurs avocats pour le défendre ! Enfin, comme on ne peut pas démontrer l'implication d'Emprise internationale, les juges refusent de lancer des mandats pour y perquisitionner.

— Mais, voyons, ça n'a pas de sens !

— Je suis d'accord avec vous, mais on ne peut rien y faire, monsieur Branchaud !

— Parfois, je me demande si les lois ne sont pas là pour protéger les bandits.

— Ouais ! »

Pendant ce temps, Serge parle au responsable de la GRC pour la région de Shippagan au Nouveau-Brunswick. Il lui demande de vérifier si l'Écossais est à Lamèque. Serge et Maurice consultent ensuite, le RCAF <sup>6</sup>. Ils apprennent que l'Écossais possède deux carabines et un fusil de chasse ainsi qu'un revolver Smith & Wesson de calibre 0,44 magnum. Ils notent aussi qu'il détient un permis de port d'armes pour

---

6 Registre Canadien des Armes à Feu.

celui-ci ! On doit donc le considérer comme étant armé et très dangereux.

Le sergent Delvecchio demande à Marie Lapierre et Jean Rochon de se joindre à eux pour les aider dans l'enquête. Pendant qu'avec Maurice, il annonce le décès de monsieur Pinsonneault à sa veuve, Serge demande à Marie et Jean d'interroger tous ceux qui résident près du terreplein.

### ***Résidence des Pinsonneault, 9 h 15***

Ils garent leur voiture devant le 2532 place Bantain. Maurice sonne à la porte. Un vieux monsieur leur répond. Ils montrent leurs plaques et demandent à parler à madame Pinsonneault. Le majordome les conduit au salon. Il revient un peu plus tard avec du café et des croissants.

Puis, madame Pinsonneault les rejoint. Ils s'identifient à nouveau et lui annoncent le décès de Philippe. Dévastée, elle demeure paralysée. Ils lui expliquent qu'on a trouvé le corps de Philippe tôt ce matin. Ils lui demandent enfin de les accompagner jusqu'à la morgue, pour confirmer l'identité du corps.

### ***Morgue municipale, 10 h 10***

Serge la prévient de l'état du corps de son mari. Le médecin légiste soulève le drap et Thérèse s'effondre. Ils la raniment et elle confirme qu'il s'agit de son mari. Ensuite, elle les accompagne jusqu'à leur bureau, pour y faire sa déclaration.

### ***Division des crimes majeurs, 10 h 45***

Thérèse leur dit qu'elle a vu Philippe pour la dernière fois aux environs de 8 h la veille. Comme tous les jours il se

préparait à aller au bureau. Elle affirme aussi que les relations entre Philippe et l'Écossais s'étaient gâtées depuis quelques mois.

Pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un homonyme, Serge lui montre une photo d'archives de l'Écossais. Après avoir confirmé son identité, elle explique qu'elle ne s'est pas inquiétée de l'absence de son mari parce que celui-ci était un joueur compulsif et qu'il jouait souvent toute la nuit ! Serge la remercie et une voiture de patrouille la ramène chez elle. En apprenant qu'elle a confirmé l'identité du cadavre, le lieutenant Meunier lance un avis de recherche, pour retrouver l'Écossais et sa voiture, ainsi que la BMW de Philippe. Il demande aussi qu'on surveille la maison de l'Écossais ainsi que "Les Entreprises MacPin" ! De plus, les relations publiques publient un communiqué de presse, dans lequel on demande à la population d'aider le SPVM à retrouver l'Écossais.

### **Motel "Macam", 10 h**

L'Écossais s'éveille en sursaut, et, sur le coup, il se demande où il est. Puis, il se rappelle le pétrin dans lequel il est. Il ouvre le téléviseur et y voit une photo de Philippe à l'écran. Le présentateur dit :

*« [...] de monsieur Marcel MacKinnon. Le corps de monsieur Pinsonneault a été retrouvé dans le terreplein du boulevard Lafontaine près de Perras à Rivière-des-Prairies. Selon le service des relations publiques du SPVM, monsieur MacKinnon est un témoin important dans cette affaire. Monsieur MacKinnon est un homme d'affaires renommé*

*aussi connu sous le surnom de l'Écossais. Il est armé et très dangereux. Le SPVM recommande donc de ne pas l'approcher et de plutôt lui communiquer toute information permettant de retrouver monsieur MacKinnon. »*

Même s'ils ne montrent pas sa photo l'Écossais décide de ne prendre aucun risque ! Il se procurera dès aujourd'hui, les produits nécessaires pour changer son apparence ! Il abandonne sa voiture dans le parc de stationnement du motel et s'éloigne à pied. Quelques rues plus loin, il hèle un taxi pour se rendre à la station de métro Côte-des-Neiges, à Montréal.

### ***Station de métro Côte-des-Neiges, 11 h 5***

En entrant dans la station, l'Écossais jette son cellulaire dans une poubelle. Il prend la première rame à destination de la station Snowdon. Il s'assure de ne pas être suivi et reprend un taxi, pour se rendre à la station Atwater. De là, il prend le métro jusqu'à la station St-Michel.

### ***"Les Entreprises MacPin", 11 h 45***

Serge et Maurice arrivent aux "Entreprises MacPin". La réceptionniste sait déjà que monsieur Pinsonneault est décédé. Par contre, elle ignore où trouver monsieur MacKinnon. Ils demandent à parler au responsable. Elle les réfère à André Moreau le contrôleur. Madame Pinsonneault l'a déjà informé du décès de son mari, et, à son tour, il l'a annoncé aux employés. Maurice lui demande de téléphoner à l'Écossais. Monsieur Moreau tente sans succès de le joindre à sa résidence et sur son cellulaire. Puis, ils apposent les scellés sur la porte des bureaux de Philippe et de l'Écossais et interrogent leurs principaux collègues.

## **Station de métro St-Michel, 11 h 55**

L'Écossais quitte la station et se dirige jusqu'au repaire de GG, situé tout près. Tout en marchant, il s'assure à nouveau de ne pas être suivi. Son bon ami GG est un usurier très connu. Selon la rumeur, il aurait 100 \$ millions en circulation sur la rue. C'est un homme rude qui malgré ses soixante-six ans est craint de tous. Il a le teint clair et aime voyager.

*« Salut GG, comment vas-tu ?*

*— Sans doute mieux que toi ! On ne parle que de toi aux nouvelles !*

*— Ouais, tu peux le dire, je suis dans le pétrin ! Quant à toi comment va ta femme ?*

*— Elle va beaucoup mieux ! Ses cheveux repoussent et les effets de la chimiothérapie s'estompent !*

*— Je suis heureux pour elle ! Dis-lui que je lui souhaite un prompt rétablissement !*

*— Tu n'es pas venu jusqu'ici pour discuter de la pluie et du beau temps ! Que puis-je faire pour toi ?*

*— J'ai besoin de 50 000 \$ pour échapper aux cochons pendant que je prouve mon innocence. Peux-tu m'aider ?*

*— Oui, attends-moi, je reviens dans quelques instants ! »*

GG revient bientôt avec une mallette noire. Elle contient les 50 000 \$ demandés par l'Écossais. L'Écossais paye les intérêts du premier mois à l'avance. Pour éviter d'être accusé de prêt à des taux criminels, GG charge 5 % d'intérêt par mois à ses hommes de main et tous ceux auxquels il prête directement de l'argent. Il respecte ainsi la limite légale de 60 % par année.